

Les agriculteurs attentifs aux salades et au tri de leurs plastiques

La production maraîchère consomme beaucoup de déchets : pour le paillage des cultures, les serres mais aussi le goutte à goutte. Depuis 4 ans, ces produits sont recyclés. Et ce n'est pourtant pas simple



Florence Seba, de l'organisation des maraîchers corsses, devant une montagne de plastiques bientôt recyclée.

(Photos Louis Vignaroli)



Du film noir, comme sur ces salades, Jérôme Rao en utilise entre 2 et 3 tonnes chaque année.

Ne serait-ce les roseaux ou les eucalyptus, la campagne de Biguglia n'a rien à envier à une campagne du Continent : plaine savamment plantée, haies entretenuës, détail ici et là. Sur son tracteur, Jérôme Rao travaille sa culture de salades. En bout de piste, deux « cages » en grillage contiennent des monceaux de plastique. Des blancs d'un côté, des noirs, de l'autre. Une discrimination pour la bonne cause.

« *Le tri des plastiques agricoles existe depuis 2001 mais nous l'avons mis en place en 2008, annonce Florence Seba, animatrice pour l'organisation des ma-*

raîchers corsses. Il existe trois sortes de plastique dans une exploitation : les noirs qui servent à pailler une production, pour éviter par exemple les mauvaises herbes. Les plastiques de serre, blancs et plus épais. Enfin, il y a les goutte à goutte. Tout cela, après recyclage, redevient des sacs plastique ou est utilisé comme combustibles dans des cimenteries spécialement équipées, avec de puissants filtres. »

Car le but, c'est évidemment que les agriculteurs ne brûlent plus ces déchets, hautement polluants. Jérôme Rao en convient : « Avant on ne s'inquiétait pas. Maintenant à force de nous dire de ne plus le faire... eh bien, on fait

le tri. Et puis, si vous brûlez, les gendarmes peuvent vous mettre une amende. » Ce serait bien la première fois, il faut l'avouer !

Coût du recyclage : 180 euros la tonne

Chaque année, cet agriculteur achète environ deux à trois tonnes de sacs noir. Et à peu près 18 000 mètres de goutte à goutte, qu'il ne change heureusement pas chaque année. Il en est ainsi des bâches de serre qui peuvent être utilisées sur trois ou quatre ans.

« *Pour monter une telle filière, ce n'est pas*

simple, poursuit Guy Castel, de la chambre d'agriculture. Parce que nous sommes sur une île, parce que les volumes ne sont pas non plus démentiels. Mais l'entreprise Francischi à Ghisonaccia et Corse Récupération Ferraille, à Borgo, se sont engagés à nos côtés. Finalement l'an passé, on a évacué 200 tonnes de plastiques agricoles. » Toujours cela de moins dans la nature.

Et cela a un coût : environ 180 euros la tonne. Les agriculteurs mettent d'ailleurs la main à la poche : 20 euros par tonne.

Ce qui fait qu'ils payent le transport pour faire venir les bâches, puis payent

le distributeur de ces mêmes bâches et, enfin, payent l'enlèvement de celles-ci qui sont traitées quelque part dans l'Aveyron. L'organisation des maraîchers de Corse a heureusement mis en place un système de financement avec la DRAF mais aussi Adivalor, éco organisme privé comme il en existe pour les piles, les lampes...

« *Il est important de monter à tous que cette collecte marche, insiste Florence Seba. Tous les maraîchers ou presque sont dans le système. »* Une mesure de plus en faveur de l'environnement. Qu'il convient de multiplier.